

L'installateur fait la sourde oreille

Par cat65, le 04/02/2008 à 16:07

Suite au courrier du 16 /11 / 2007, j'ai suivi vos conseils et envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception à l'installateur et vendeur du chauffage air/air afin qu'il remplace les télécommandes déjà défectueuses à l'installation. Depuis, pas de nouvelles. Comment le contraindre à respecter le contrat?